



Hospices Civils de Lyon

## LIVRET D'ACCUEIL DE L'ETUDIANT

# UROLOGIE ET CHIRURGIE DE LA TRANSPLANTATION PAVILLON V (GHEH)

Stage du            au  
Nom :  
Prénom :  
Semestre :  
I.F.S.I :

# SOMMAIRE

## PREAMBULE

### FICHE 1

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

### FICHE 2

**Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

### FICHE 3

**Présentation de l'unité**

### FICHE 4

**Conditions d'accueil**

### FICHE 5

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

### FICHE 6

**Acquisition des 10 compétences**

### FICHE 7

**Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

### FICHE 8

**Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle. L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité. En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quel que soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques). L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

### **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

### **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

### **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

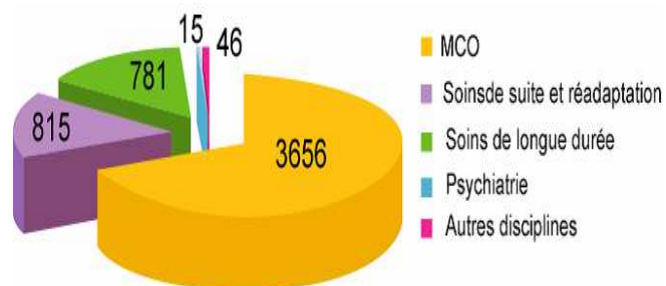
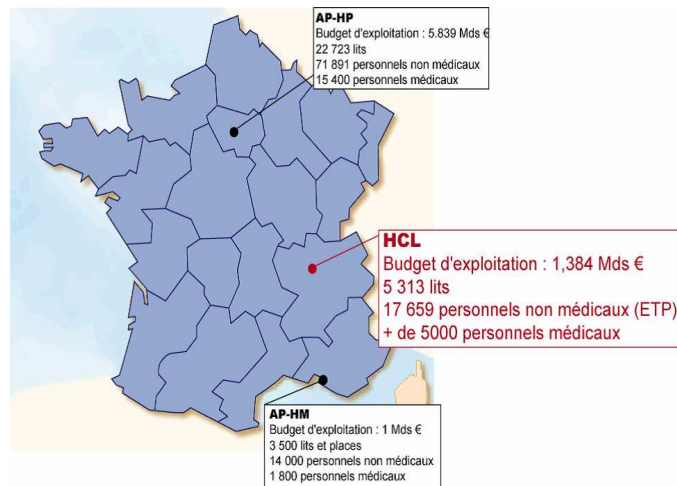
**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier.**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

## FICHE 1

### Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

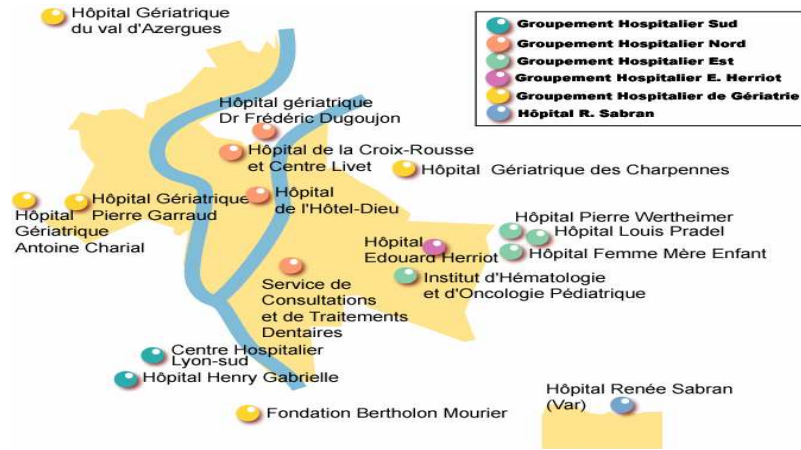
#### Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres



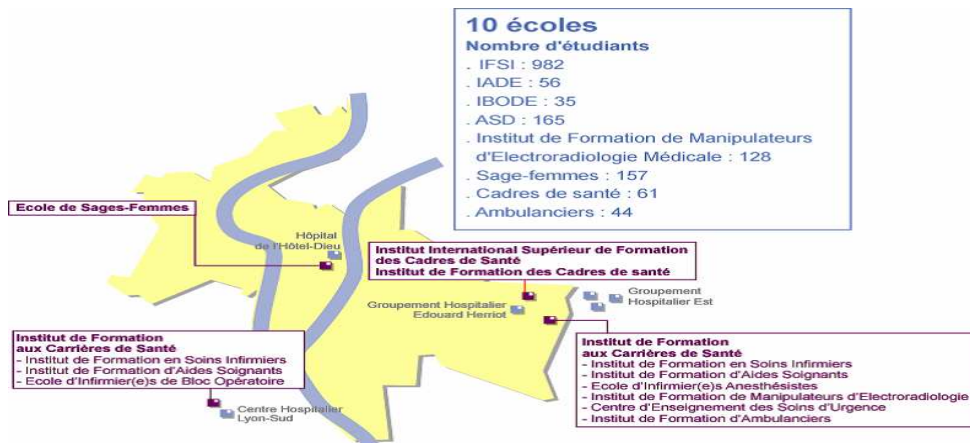
**1 485 408** journées en hospitalisation classique  
**137 188** séances d'hôpital de jour  
**170 422** entrées ER (Établissements de Regroupement)  
**887 804** consultations (patients externes)  
**220 124** passages aux urgences

**5 313** lits  
**384** places d'hôpital de jour  
**22** places d'IVG

## Les 6 groupements Hospitaliers



## L'Enseignement



## FICHE 2

# Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- accompagnement », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de accompagnement.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPIL tutorat/accompagnement - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

### FICHE 3

## Présentation de l'unité et conditions d'accueil

#### INTITULE

**Etablissement :** GHEH

**Adresse postale :** 5 place d'Arsonval – 69437 LYON cedex 03

**Pôle :** PAM CHIRURGIE

**Spécialités chirurgicales :** UROLOGIE

**Intitulé de l'unité :** Chirurgie urologique (unités V consultation, V2, V3)

**Pavillon V :** Confère plan en annexe

#### TYPOLOGIE DU STAGE

**Soins de courte durée type Hôpital de semaine / Consultations**

#### Spécialités ou orientation :

- Cancers et polypes uro-génitaux
- Adénomes de la prostate (HIFU, REUP, prostatectomie radicale...)
- Lithiases (+ lithotripsie extracorporelle)
- Troubles vésicaux sphinctériens (chirurgie de l'incontinence...)
- Maladies congénitales
- Chirurgies de l'insuffisance rénale
- Infections

#### CAPACITE D'ACCUEIL

35 lits d'hospitalisation répartis sur 2 unités, dont 15 chambres seules.

Accueil en moyenne de 30 patients par semaine en chirurgie programmée.

Les lits d'hospitalisation restant sont dédiés au déchargement des urgences urologiques des pavillons A, N, G et V consultation.

#### ORGANIGRAMME DU PAVILLON

**Chef de Service :** Pr L. BADET

**Cadres de santé :** L. LOMBARD V2-VCs

J. CHARBOUILLOT V3

Téléphone : 04.72.11.05 .61 (31.05.61)

Mail : linda.lombard@chu-lyon.fr

Téléphone : 04.72.11.05.65

**Maître de stage :** L. LOMBARD

**Tuteur :** M. JOURNIAC

**Compagnon :** F. KIEFFER

## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>Equipe de soins V2 – V Consultations</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire</b>
<b>Chirurgiens + Assistants Anesthésistes</b>	11 3	1 Kinésithérapeute, 2 Stomathérapeutes, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 Assistante sociale
<b>Cadres de Santé</b>	1	
<b>ASD (ETP)</b>	6	
<b>IDE (ETP)</b>	8	
<u>Particularités / spécificités</u> : Unité de semaine et de consultation		
<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>		<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>
<b>Matin</b> : 6h40-14h30 <b>Jour</b> : 10-17h50 <b>Soir</b> : 14h-21h30 <b>Nuit</b> : 21h-7h		<b>Matin</b> : 6h40-14h30 <b>Soir</b> : 14h-21h30 <b>Jour</b> : 8h à 17h50 (bloc et consultation) <b>Nuit</b> : 21h-7h Les 20 à 30 min sup / jour pour la relève seront récupérées en journée ou ½ journée complète
<b>Modalités d'encadrement :</b>		
<p>Accueil fait par le cadre ou le tuteur du service, avec présentation du service, des documents remis aux étudiants et des modalités de stage.</p> <p>Accueil institutionnel pour les étudiants le premier jour de 9h à 11h :Présentation du GHEH, en fonction des dates programmées.</p> <p>Organisation d'un « parcours patient » pour les étudiants : hospitalisation programmée (consultation/hospitalisation/Ide coordinatrice/bloc/post-op)</p> <p>Bilan de mi stage réalisé par un tuteur et/ou un compagnon après concertation avec les autres soignants.</p> <p>Evaluation de fin de stage par l'équipe et/ou le cadre de santé.</p>		
<b>Ressources mises à disposition</b> : cours, documents, textes réglementaires, chartes...		
GED, intranet, protocole spécifiques au service, classeur pathologies Des enseignements spécifiques aux soins infirmiers seront prochainement proposés. Les dates vous seront communiquées lors de votre accueil.		
<b>Informations pratiques</b>		
Accès au parking de l'établissement payant pour les étudiants. Repas pris au self ou sur place (salle de repos équipée de micro-onde et réfrigérateur) Vestiaire au sous-sol : Possibilité d'avoir une carte de vestiaire + se munir d'un cadenas puis libérer et nettoyer le casier à la fin du stage. Apporter vos propres tenues identifiées (ou badge avec : nom et statut)		



## FICHE 5

### Pré requis avant l'arrivée en stage ou à acquérir pendant le stage

#### Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

##### **SEMESTRE 1 :**

- Déontologie : secret professionnel, responsabilité IDE + droits des patients ...(UE 1.3)
- Anatomie de l'appareil urinaire (UE 2.1 + 2.2)
- Connaissance du système immunitaire (UE 2.10)
- Règles d'hygiène hospitalière : hygiène des mains, circuit propre/sale... (UE 2.10)
- Pharmacologie : anticoagulants et antalgiques (UE 2.11)
- Appropriation à la démarche clinique IDE (UE 3.1)
- Rôle et fonction des différents acteurs de santé (UE 3.3)
- Soins de confort et de bien-être (UE 4.1)

##### **SEMESTRE 2 :**

- Précaution standard de prévention du risque infectieux : ATB, isolement...(UE 2.5)
- Prise et interprétation des paramètres vitaux
- Connaissance des gestes et soins d'urgence + PEC urgences + alerte (UE 4.3)
- Préparation des thérapeutiques médicales : préparation, calcul de dose (UE 4.4)
- Démarche clinique : recueil de données, jugement clinique, évaluation... (UE 3.1)
- Projet de soins IDE : problèmes, objectifs, actions, évaluation... (UE 3.2)

##### **SEMESTRE 3 :**

- Pathologies obstructives lithiasiques + pathologies obstructives veineuses (UE 2.8)
- Connaissances des familles thérapeutiques : antibiotiques, antalgiques... (UE 2.11)
- Interprofessionalité et collaboration soignante (UE 3.3)
- Soins éducatifs et préventifs: initiation à l'ETP (UE 4.6)
- Mobiliser les connaissances théoriques-pratiques sur la surveillance clinique post-op

##### **SEMESTRE 4 :**

- L'insuffisance rénale: défaillance organique et processus dégénératifs (UE 2.7)
- Connaissance de la législation et administration des produits sanguins labiles (UE 4.4)
- Encadrement des professionnels de santé (UE 3.5)

##### **SEMESTRE 5 :**

- Tumeurs de l'appareil urinaire: processus tumoraux (UE 2.9)
  - mécanismes de la cancérogénèse
  - tumeurs bénignes + tumeurs malignes (KC de la prostate, tumeurs vessie/rein...)
  - prévention/dépistage/traitements
- Connaissance des concepts sur la relation d'aide (UE 4.2)

##### **SEMESTRE 6 :**

- Reprise de l'ensemble des prérequis des semestres précédents en vue de la professionnalisation de l'étudiant

**Pour résumé, en termes de savoir-faire :**

- Réalisation des soins de base (sécurité, hygiène, confort, intimité).
- Réalisation de soins techniques (efficacité, asepsie, dextérité).
- Soins relationnels.
- Transmissions écrites et orales

**En termes de savoirs- être :**

- Adaptation
- Intégration
- Ecoute
- Disponibilité
- Respect de la hiérarchie, du patient et des équipes
- Comportement
- Discrétion
- Curiosité intellectuelle
- Tenue vestimentaire adaptée
- Ponctualité
- Initiative
- Esprit d'équipe

# **OBJECTIFS DE STAGE**

*(à identifier par le stagiaire avant la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine)*

## FICHE DE SUIVI ETUDIANT

**NOM :** Cliquez ici pour taper du texte. **PRENOM :** Cliquez ici pour taper du texte. **Semestre :** Cliquez ici pour taper du texte.

**IFSI de référence :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Stage réalisé du** Cliquez ici pour entrer une date.**au**Cliquez ici pour entrer une date.**Stage en 2 parties :** oui  non

A réaliser avec le compagnon selon les situations de soins rencontrées.

Cette fiche est à compléter régulièrement tous les 2 à 3 jours selon le changement de compagnon.

Elles serviront de support pour la réalisation de l'entretien à mi- stage effectué par le tuteur. Ceci afin de contractualiser des objectifs de progrès.

### Rappel des abréviations à annoter dans les différentes semaines du stage :

*NP : non pratiqué*

*NA : non acquis*

*AA : à améliorer*

*A : acquis*

COMPETENCES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	DATES ET COMMENTAIRES	PARAPHES
<p>1- <b><u>Le positionnement de l'étudiant : compétence 4-8</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir un comportement et un langage professionnel en vue de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Se présenter à l'équipe pluridisciplinaire</li> <li>➤ Se présenter aux patients</li> <li>➤ Réaliser des transmissions orales et écrites</li> </ul> </li> <li>• Faire preuve de curiosité professionnelle</li> <li>• Avoir une tenue professionnelle correcte (tenue, coiffure, mains)</li> <li>• Etre ponctuel</li> </ul>		
<p>2- <b><u>L'organisation et les outils d'information et de transmission : compétence 2-9</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer dans l'unité les différents locaux</li> <li>• Identifier les différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire et leurs fonctions</li> <li>• Connaître l'organisation du service par rapport à la prise en charge des patients (priorisation et enchaî-</li> </ul>		

<p>nement des activités de soins)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et utiliser, en situation d'encadrement, les outils d'information et de transmissions</li> </ul>		
<p>3- <b>L'accueil du patient : compétence 1-4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation et présentation de la chambre</li> <li>• Réalisation de l'entretien d'accueil</li> <li>• Identitovigilance</li> <li>• Application des prescriptions médicales (traitements, prémédication, bilan sanguin...)</li> <li>• Préparation de l'opéré selon les protocoles</li> </ul> <p>4- <b>Les soins :</b></p> <p><b>Les critères définis en lien avec les soins réalisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prise en compte de l'autonomie et des besoins du patient</li> <li>• respect de la dignité et de l'intimité du patient</li> <li>• respect des règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie</li> <li>• connaissance et vérification du matériel nécessaire à la réalisation des soins</li> <li>• observation des manifestations cliniques</li> <li>• dimension relationnelle et éducative</li> <li>• traçabilité et transmissions des informations recueillies</li> </ul> <p>a) <b>les soins de confort et de bien-être : compétence 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les soins liés à l'hygiène corporelle (toilette partielle ou complète)</li> <li>• les mobilisations (lever et installations)</li> <li>• l'alimentation (aide, surveillance, repas adapté, hydratation)</li> <li>• l'élimination</li> <li>• la prévention du risque d'escarre</li> <li>• le repos et le sommeil</li> </ul> <p>b) <b>la surveillance post-opératoire : compétence 2-4-6-7</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les mesures des paramètres vitaux et complémentaires (pouls, tension, diurèse, température, fréquence respiratoire, glycémie capillaire et oxygénothérapie)</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>• la surveillance locale (pansement, drains, positionnement)</li> <li>• l'évaluation de la douleur et observation du comportement</li> <li>• l'utilisation et la surveillance des voies d'abord (VVP, VVC)</li> <li>• l'utilisation des PSE, PCA</li> <li>• la surveillance biologique</li> <li>• les anticoagulants</li> </ul> <p>c) <b>les soins techniques : compétence 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les pansements (simples et complexes)</li> <li>• les VVC (pansement et surveillance)</li> <li>• les calculs de doses</li> <li>• les injections, les perfusions et les prises de sang</li> <li>• la transfusion (vérification, pose et surveillance)</li> <li>• la SAD (pose, soins et surveillance)</li> </ul>		
<p>5- <b>La sortie du patient : compétence 2-9</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'adéquation entre l'orientation, le type de chirurgie réalisé, l'état clinique et les conditions de vie du patient</li> <li>• les modalités (papiers de sortie, prochain RDV, ordonnances et formalités administratives)</li> <li>• le mode de transport adapté</li> </ul>		

<p>6- <b><u>L'urgence vitale et AES : compétence 2-4-7</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de la procédure d'appel</li> <li>• Connaissance de la localisation du matériel de la prise en charge d'une urgence vitale : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ caisse d'urgence et classeur</li> <li>➤ planche MCE</li> <li>➤ matériel d'aspiration</li> <li>➤ oxygénothérapie</li> <li>➤ l'électrocardiogramme</li> </ul> </li> <li>• connaissance du fonctionnement du matériel de prise en charge de l'urgence vitale</li> <li>• connaissance et localisation de la procédure AES</li> </ul>		
<p>7- <b><u>La consultation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer et réaliser l'accueil et l'installation du patient</li> <li>• Observer le déroulement d'une consultation de chirurgie</li> <li>• Observer le déroulement d'une consultation d'anesthésie</li> <li>• Réaliser un ECG</li> <li>• Réaliser des pansements simples</li> </ul>		
<p>8- <b><u>Le bloc opératoire</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer la prise en charge du patient au bloc opératoire afin de faire des liens avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La préparation de l'opéré en unité de soins</li> <li>➤ La surveillance globale en post-opératoire</li> </ul> </li> </ul>		
<p>9- <b><u>Les objectifs de progrès contractualisés lors du bilan mi-stage</u></b></p> <p><b><u>Commentaires bilan mi-stage</u></b>  Réalisé le :  Par :</p>		

## Acquisition des 10 compétences

### COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

Critères d'évaluation: - Pertinence des informations recherchées

- Cohérence des informations recueillies et sélectionnées

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	réalisable dans le service	EXEMPLES d'indicateurs
<b>1.</b> Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	<b>x</b>	<i>Utiliser la fiche institutionnelle de recueil de données</i>
<b>2.</b> Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins, etc.)	<b>x</b>	<i>Plusieurs sources d'informations sont utilisés (patient, dossier patient, outil de transmission...)</i>
<b>3.</b> Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	<b>x</b>	<i>Réaliser des transmissions ciblées (écrit et oral) Les informations sélectionnées sont priorisées...</i>
<b>4.</b> Conduire un entretien de recueil de données	<b>x</b>	<i>Réaliser un entretien d'accueil dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles.</i>
<b>5.</b> Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	<b>x</b>	<i>Observer et évaluer les capacités du patient en lien avec son environnement</i>
<b>6.</b> Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	<b>x</b>	<i>Surveiller la diurèse d'un patient opéré du jour Observer, évaluer, traiter et réévaluer la douleur...</i>
<b>7.</b> Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	<b>x</b>	<i>Réaliser une ou plusieurs démarches cliniques: identifier les problèmes réels et/ou potentiels + poser des objectifs + actions + évaluation</i>
<b>8.</b> Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	<b>x</b>	<i>Détecter les signes cliniques d'une hémorragie, de rétention aigue d'urines, surdosage morphinique...</i>



**COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier**

Critères d'évaluation: - Pertinence du contenu et de la planification en soins infirmiers  
- Justesse dans la recherche de participation et de consentement du patient

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLES</b>
<b>1.</b> Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	<b>x</b>	<i>Réaliser des transmissions ciblées (écrit et oral)</i>
<b>2.</b> Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	<b>x</b>	<i>Elaborer une planification des soins (comporte objectifs, actions et mode d'évaluation)</i>
<b>3.</b> Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances <sup>2</sup> ) et de la traçabilité	<b>x</b>	<i>Réaliser une réfection de pansement selon le protocole de l'unité</i>
<b>4.</b> Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	<b>x</b>	<i>Prioriser les soins en fonction de l'activité du service Les choix et les priorités sont justifiées...</i>
<b>5.</b> Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	<b>x</b>	<i>Travailler en collaboration avec les différents intervenants</i>
<b>6.</b> Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	<b>x</b>	<i>Informé le patient l'organisation de son séjour (préparation préopératoire, 1er levé, radio de contrôle, date de sortie...)</i>
<b>7.</b> Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	<b>x</b>	<i>Surveiller la diurèse d'un patient en hématurie macroscopique et stimuler à la boisson si nécessaire</i>
<b>8.</b> Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	<b>x</b>	<i>Savoir réagir en cas de rétention aigue d'urines sur un patient porteur de lavages vésicaux continus</i>
<b>9.</b> Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles		
<b>10.</b> Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	<b>x</b>	<i>Vérifier les conditions du retour à domicile avant la sortie du patient</i>

**COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

Critères d'évaluations: - Adéquation des activités proposées avec les besoins du patient

- Cohérence dans la réalisation des soins avec les règles de bonnes pratiques

- Identification des risques et adéquation des mesures de prévention

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
<b>1.</b> Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	<b>x</b>	<i>Identifier les patients nécessitant une aide pour la toilette Les ressources du patient sont mobilisées pour favoriser son autonomie...</i>
<b>2.</b> Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	<b>x</b>	<i>Les moyens mobilisés sont adaptés à la situation Installer un patient pour la toilette en fonction de son niveau d'autonomie...</i>
<b>3.</b> Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	<b>x</b>	<i>Surveiller l'état cutané, l'alimentation et le transit des patients</i>
<b>4.</b> Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	<b>x</b>	<i>Prévenir le risque de chute en sécurisant l'environnement proche du patient Les principes d'ergonomie et de sécurité sont connus Les règles d'hygiène et aseptie sont respectées...</i>
<b>5.</b> Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	<b>x</b>	<i>Installer le patient au fauteuil, aider à la mobilisation en prenant en compte ses capacités</i>
<b>6.</b> Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	<b>x</b>	<i>Réévaluer tous les jours la capacité du patient à faire sa toilette</i>

## COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

Critères d'évaluation: - Justesse dans les modalités de mises en œuvre des thérapeutiques et examens, dans le respect de la prescription / Exactitude du calcul de dose  
- Identification des risques et mesures de prévention / Fiabilité et pertinence des données de traçabilité

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	Les anomalies sont identifiées et signalées Utiliser le Vidal en ligne...
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	Préparer une perfusion à partir d'une prescription médicale
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	Les effets secondaires ou attendus sont repérés Utiliser les outils de traçabilité des thérapeutiques (Opium)
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	Utiliser les protocoles de l'unité en cas de douleur, nausées, constipation, rétention urinaire, hyperglycémie...
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	Evaluer la douleur et les signes cliniques associés
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	Le choix et l'utilisation des appareillages et DM est adaptée: réaliser une échelle de Waterlow, connaître l'utilisation d'un matelas à air, choix du pansement en fonction du stade de l'escarre...
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	Accompagner les gestes médicaux dans la réalisation d'un décaillotage en urgence
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique	X	Programmer la réfection d'un pansement de VVC selon le protocole institutionnel
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	Détecter le risque hémorragique (post-op, anticoagulant, normes des examens réalisés) Prévenir et traiter la douleur d'un pansement
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions	X	Faire une relève IDE lors de la mutation d'un patient: une synthèse claire est faite et restituée aux autres professionnels

**COMPETENCE 5:Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

Critères d'évaluation: Pertinence de la séquence éducative et de la mise en œuvre des soins

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE d'indicateurs</b>
<b>1.</b> Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	<b>x</b>	<i>Anticiper la nécessité d'aides pour le retour à domicile d'un patient</i>
<b>2.</b> Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	<b>x</b>	<i>Informier et éduquer un patient dans la prise en charge de sa SAD à domicile Education du patient à l'autosondage Education du patient aux AVK...</i>
<b>3.</b> Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	<b>x</b>	<i>Informier le patient sur les risques de refus d'un traitement</i>
<b>4.</b> Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	<b>x</b>	<i>Eduquer le patient à bien s'hydrater à son retour à domicile Education du patient sur les règles d'hygiène lors d'auto sondage...</i>
<b>5.</b> Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
<b>6.</b> Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
<b>7.</b> Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

## COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

Critère d'évaluation: - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle

- Communication adaptée aux personnes soignées et leur entourage
- Recherche du consentement du patient

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	x	Rechercher par le questionnaire la compréhension du patient au regard des informations données
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	x	Réaliser un recueil de données
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	x	Adapter son langage à la personne soignée
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	x	Adopter une posture professionnelle (écoute, empathie, respect de la dignité et de l'intimité)
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	x	Informer le patient sur l'intérêt et le déroulement des soins qui vont être faits
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	x	Proposer un intervenant extérieur (psychologue)
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	x	Adapter son langage à la situation rencontrée

## COMPETENCE 7: Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Critères d'évaluation: - Pertinence de l'analyse dans l'utilisation du protocole pour une situation donnée

- Conformité de la désinfection, du nettoyage, du conditionnement et de la stérilisation
  - Vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés
- Analyse critique d'une situation de travail

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	réalisable dans le service	EXEMPLE
1.Observier, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	x	<i>Définir des objectifs de stage et en évaluer l'atteinte</i>
2.Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	x	<i>Questionner un professionnel ou un autre étudiant sur la pratique d'un soin</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	x	<i>Vérifier la concordance entre les soins réalisés et les bonnes pratiques professionnelles</i>
4.Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	x	<i>Faire preuve de curiosité professionnelle</i>
5.Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes <sup>2</sup> ) et identifier toute non-conformité	x	<i>Vérifier l'intégrité et la péremption du matériel utilisé</i>
6.Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	x	<i>Vérifier le bon fonctionnement du matériel d'urgence, et du matériel utilisé quotidiennement lors des soins.</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	x	<i>Réaliser son auto évaluation et être capable de réajuster sa pratique au regard du bilan de mi stage</i>

## COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

Critères d'évaluation: - Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée / Qualité du questionnement professionnel

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	x	<i>Interpréter un résultat (paramètres vitaux, biologiques)</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	x	<i>Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles Repérer et alerter en cas de résultats perturbés...</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	x	<i>Savoir accéder aux bases de données (cristalnet, GED, calypso, vidal)</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	x	<i>Les données scientifiques pertinentes sont recherchées</i>
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

## COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

Critères d'évaluation: - Identification et prise en compte du champ d'intervention des différents acteurs

- Cohérence dans la continuité des soins
- Fiabilité et pertinence des informations transmises

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif)	<b>x</b>	<i>Identifier les différents professionnels (assistante sociale, psychologue, diététicienne...)</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	<b>x</b>	<i>Les autres professionnels de santé sont sollicités à bon escient Le contrôle des soins confiés est réalisé Connaitre le décret régissant la profession IDE...</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	<b>x</b>	<i>Réaliser une fiche de liaison</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	<b>x</b>	<i>Les informations sont transmises aux professionnels de santé concernés sont pertinentes et fiables Transmettre les changements d'alimentation aux ASD et ASH...</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	<b>x</b>	<i>Assurer la traçabilité des informations sur la fiche de liaison bloc et unité de soins,, bon de radiologie</i>
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	<b>x</b>	<i>Vérifier les papiers de sortie remis au patient</i>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		



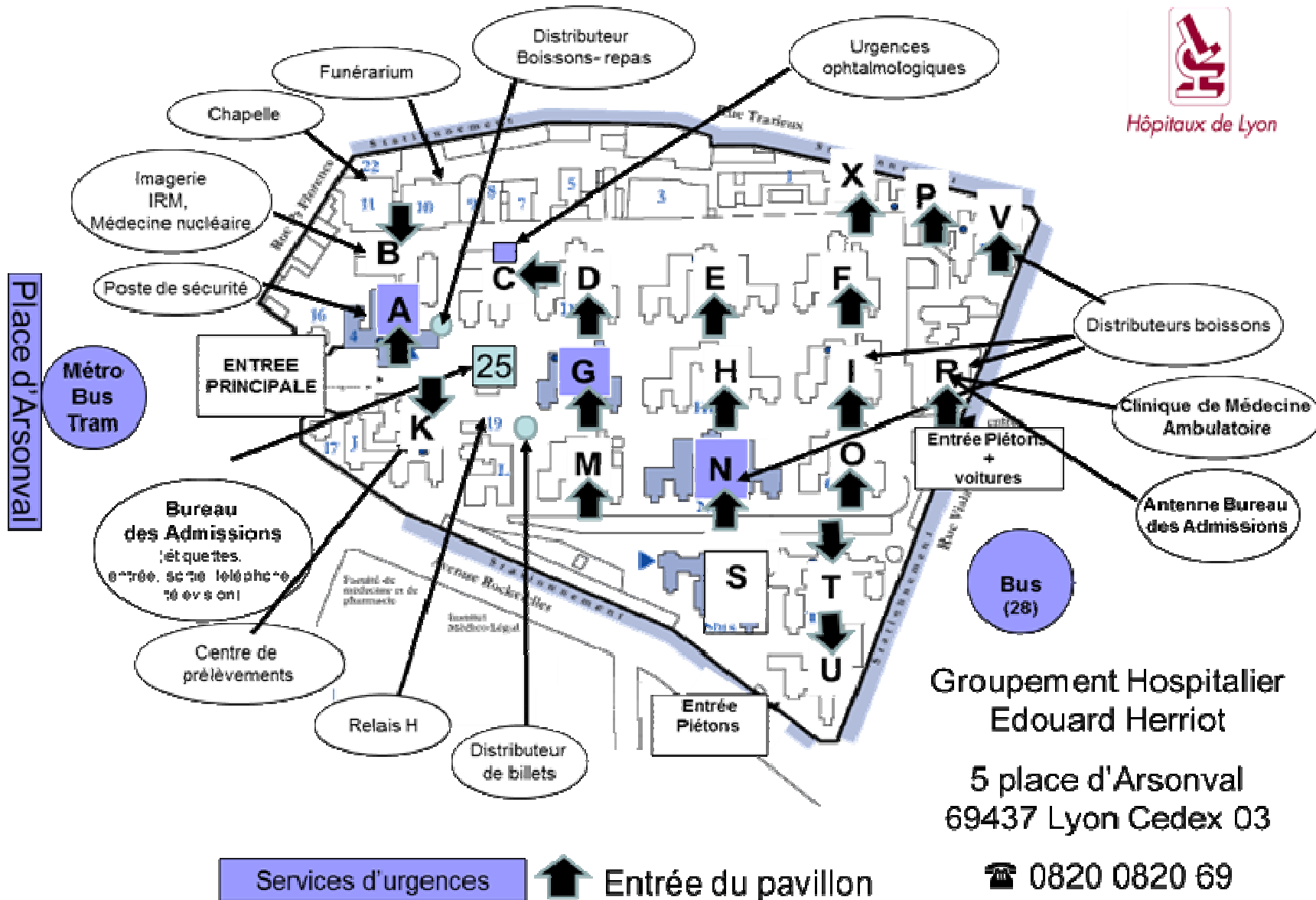
## COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation

Critères d'évaluation: - Qualité de l'organisation et de la collaboration avec un aide-soignant  
- Qualité de l'accueil et de la transmission de savoir-faire à un stagiaire

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	x	<i>Encadrer d'autres étudiants sur un soin déterminé par l'IDE référent Les explications nécessaires sont apportées à un stagiaire La transmission de savoir-faire est assurée avec pédagogie en conformité avec le niveau de formation du stagiaire...</i>
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		



Hôpitaux de Lyon



Groupement Hospitalier  
Edouard Herriot

5 place d'Arsonval  
69437 Lyon Cedex 03

☎ 0820 0820 69